

sagit. Certains autres organismes de formation, le Centre international de l'enfance (Paris) et le *All India Institute of Hygiene*, par exemple, reçoivent aussi l'assistance du FISE.

### Problèmes de la nutrition

Le FISE, qui se soucia d'abord des problèmes de la nutrition, eut à s'occuper surtout, au cours de ses premières années, de fournir des secours alimentaires aux pays d'Europe dévastés par la guerre. La nature de son activité en matière de nutrition et d'alimentation a changé à mesure que les programmes à long terme ont pris plus d'importance. Des programmes ayant pour objet d'enseigner par démonstration ce que sont les repas scolaires sont mis en œuvre aux endroits où les gouvernements se proposent d'en faire une institution permanente dans le cadre des programmes de protection de l'enfance. Le FISE a aidé certains pays, où l'approvisionnement en lait est suffisant, à mettre en œuvre des programmes de conservation, leur procurant notamment des machines à pasteuriser et à déshydrater. Les pays bénéficiaires s'engagent à affecter aux programmes de protection de l'enfance, en partie ou parfois en totalité, les surplus de lait ainsi obtenus. Dans certains pays la pénurie de lait oblige à chercher d'autres sources de protides. Des expériences intéressantes portant sur la déshydratation du lait de soja, actuellement en cours, visent à remédier à cette déficience.

### Valeur économique

Les programmes dont nous venons de donner un bref aperçu pourraient se justifier uniquement par des motifs humanitaires; ils ont en outre une valeur économique. Le rendement au travail dont seront capables plus tard les enfants sains et bien nourris durant la période de leur croissance sera bien supérieur à celui des victimes de la tuberculose ou du pian, incapables de se subvenir à elles-mêmes. En outre, les terrains où se propagent les moustiques du paludisme sont généralement d'une grande fertilité. L'extermination de ces moustiques, en plus des avantages sanitaires qu'elle entraîne, peut être suivie d'un accroissement de la production vivrière.

La mesure où le FISE pourra étendre son œuvre à la protection des enfants du monde entier dépend en partie des ressources dont il disposera. Le fait pour le FISE d'avoir à compter exclusivement sur les contributions bénévoles des gouvernements et des particuliers a influé sur l'élaboration de ses programmes. Ses ressources restreintes l'ont amené à opter pour des programmes dont l'application permettait de tirer le plus grand parti possible de déboursés infimes par tête d'habitant. Les dépenses administratives ont été maintenues au plus bas niveau compatible avec le fonctionnement efficace de l'organisation à l'échelle mondiale.

Ce n'est pas sur une base annuelle que le Conseil vote les crédits. Les fonds sont alloués en totalité pour chacun des programmes auxquels participe le FISE, une fois que ceux-ci ont été approuvés. De la sorte, le FISE est toujours capable de remplir ses engagements, sans avoir à se soucier de la variabilité de son budget total non plus que du temps requis pour l'exécution de chaque programme.

### Augmentation des contributions

Depuis 1950, le nombre et le montant des contributions n'ont cessé d'augmenter chaque année. En 1950, trente gouvernements ont contribué pour